REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Département de Meurthe-et-Moselle
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Appel d'offres ouvert
Référence :	A26270003
Date de mise en ligne :	Le lundi 02 novembre 2026 à 15:30:01
Date de clôture :	Le vendredi 04 décembre 2026 à 16:00:00
Titre :	Suivi des populations de castor sur le site des Vallées du Madon/Brenon et des populations d'azuré des paluds sur le site de la Vallée de la Meurthe
Descriptif :	Suivi des populations de castor sur le site des Vallées du Madon/Brenon et des populations d'azuré des paluds sur le site de la Vallée de la Meurthe

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES COLLEGIALEMENT

Question n° 2

Posée le 08/11/2026 à 18:30:03

Bonjour,

Pour la remise de l'offre technique, pouvez-vous confirmer :
- Qu'il convient de s'en tenir au fichier Excel fourni dans le cahier des charges et qu'il n'est possible de fournir un mémoire technique à part ?
- Et que dans ce contexte, il est possible d'agrandir le tableau Excel pour disposer de suffisamment d'espace pour décrire les protocoles proposés ?

Nous vous en remercions par avance.
Bien cordialement

Répondue le 09/11/2026 à 14:14:35

Bonjour,

Le fichier Excel fourni, appelé « mémoire justificatif », permet de récapituler les informations du mémoire technique pour faciliter leur traitement lors de l'analyse des offres. Le mémoire technique doit donc être fournis à part, mais c'est bien ce « mémoire justificatif » qui servira de référence pour l'analyse et la comparaison des différentes offres, il convient donc de le remplir le plus précisément possible.

Il est parfaitement possible d'agrandir les colonnes ou les lignes de ce document Excel pour pouvoir avoir la place de détailler les protocoles mis en place dans la case concerné. Il est en revanche interdit de modifier la structure même du tableau (ajout de lignes ou de colonnes non prévues).

Bien cordialement,
Le service de la commande publique

Question n° 1

Posée le 03/11/2026 à 17:07:50

Bonjour,

Les prestations demandées sont vouées à estimer l'évolution des populations du Castor d'Europe de l'Azuré de paluds. Dans ce cadre, il nous semble important de connaitre les méthodes et protocoles d'inventaires employées lors des études précédentes afin de proposer une base comparative cohérente. Est-il possible de disposer des anciennes études ? Et/ou de développer les méthodes employées ? Vous souhaitant une bonne journée.

Répondue le 05/11/2026 à 07:57:24

Bonjour,

Ci-dessous, des informations suite à vos questions:

Protocole Azuré :
Les précédentes études ont été réalisées avec une simple prospection à vue des parcelles à sanguisorbes susceptibles d'héberger l'azuré des paluds (environ 100 parcelles concernées traversées à pied). 3 passages ont été réalisés, deux en juillet et un en septembre afin de compter les papillons présents et de noter le stade de floraison de la sanguisorbe pour préciser sa cartographie, comme demandé dans le CCTP.

Les rapports d'études des années précédentes seront transmis à l'entreprise retenue pour qu'elle puisse disposer de toutes les données des années précédentes afin de noter l'évolution des populations.

Protocole Castor :
Les dernières études de suivi des populations de castor sur le site datent de 2009 et 2010. En 2009, la totalité du linéaire des rivières du Madon et du Brénon, inclus dans le périmètre ENS/Natura 2000, avait été prospectée par deux fois. En 2010, seuls les trois secteurs d'enjeux identifiés en 2009 ont fait l'objet d'un inventaire, qui s'est déroulée en deux étapes. La première à pied le long des deux berges, en hiver là où les indices de présence du castor sont les plus visibles et la deuxième en canoë au cours de l'été.
Vu l'ancienneté des données, il est possible de proposer un tout nouveau protocole pour cette étude si quelque chose de plus adapté existe maintenant. Le rapport d'étude de 2009/2010 sera mis à disposition de l'entreprise retenue.

Vous remerciant de l'intérêt porté à la consultation.
Bien cordialement,

Le département de Meurthe-et-Moselle